

Psychique infos

1^{er} semestre 2008 - N°1

AU SOMMAIRE

Le mot des Présidents p.1

L'information UDAFAM p.2

- Présentation de l'association
- Présentation des établissements
- Les brèves de l'UDAFAM :
 - Un nouvel établissement en 2011
 - 10 ans déjà pour Le Habert
 - Des places aux Glycines

L'information UNAFAM 73 p.3

- Présentation de l'association
- Les permanences
- Les brèves de l'UNAFAM 73
 - Formation sur les troubles psychiques
 - Semaine d'Information sur la Santé Mentale

Dossier : p.4

Le cannabis, une drogue pas douce du tout

Des livres à lire p.6

Info pratique p.6



Le mot des Présidents

En ma qualité de Présidente déléguée de l'**UNAFAM**, je tiens à souligner l'importance et la qualité du partenariat mis en place entre nos deux associations qui soutiennent les malades psychiques et leur famille.

Je veux aussi rappeler les objectifs de l'association UNAFAM 73 :

- **aider les familles,**
- défendre les intérêts des personnes concernées par la maladie psychique,
- changer le regard de l'opinion public.

La section départementale propose des formations pour les personnes confrontées à la maladie psychique, organise des conférences-débats et des actions de sensibilisation.

Elle met en place des groupes de paroles animés par des psychologues, assure des permanences téléphoniques et des permanences d'accueil pour les familles dans différentes villes du département.

Elle représente les familles à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), au Centre Hospitalier Spécialisé (CHS),...

Toutes ces actions sont assurées par des bénévoles.

Françoise Marec

C'est avec une grande satisfaction que le Conseil d'Administration et le Président de l'UDAFAM Savoie ont réalisé en participation avec l'UNAFAM 73 ce premier journal d'information pour les familles adhérentes de nos associations, adressé également aux responsables politiques, aux médecins, pharmaciens, personnels de santé, personnels travaillant dans le social, etc...

Je souhaite rappeler dans ce premier éditorial, les circonstances de la création de l'UDAFAM Savoie.

En 1990, la section de l'UNAFAM de notre département a interrogé ses adhérents afin de connaître ce qu'ils estimaient être une priorité pour les familles, la réponse a été : **"il faut réaliser des lieux de vie et de travail"**.

Le bureau de cette époque, présidé par Madame Barnier, a décidé pour répondre à cette demande de foyers et de CAT, de créer une association nouvelle l'**UDAFAM Savoie** ayant pour objets la création et la gestion de ces types d'établissements pour handicapés psychiques, la section UNAFAM 73 n'ayant pas dans ses statuts cette possibilité.

En 2008, l'UDAFAM compte plus de 40 postes d'encadrement à temps pleins et accueille 63 personnes handicapées psychiques. En 2011, elle gèrera une centaine de salariés pour l'accueil de 122 personnes.

Michel Huguel

Nous avons besoin de vous : familles, amis, mais aussi élus pour nous aider dans cette ambitieuse mission. Beaucoup de familles savoyardes sont dans de grandes difficultés ; ce sont souvent celles qui ont le plus besoin d'être aidées qui s'isolent et n'osent demander. Pour notre part, vouloir répondre aux difficultés que les maladies psychotiques apportent dans la vie des familles, représente la raison majeure de notre volonté et de notre action.



en bref

Un nouvel établissement en 2011

Après la création :

- en 1995, du foyer de vie spécialisé "La Chaumière" à Pugny Chatenod,
- en 1998, de l'ESAT (*) et du foyer d'hébergement "Le Habert" à Entremont-le-Vieux,
- en 2006, de la résidence sociale expérimentale "Les Glycines" à Aix-Les-Bains,

un nouvel établissement foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé (FAM) s'ouvrira en 2011 sur Albertville.

Le programme est lancé.

Nous remercions la commune qui nous a proposé l'implantation d'un tel établissement sur une réserve foncière dont elle disposait.

(*)Etablissement et Services d'Aide par le Travail

10 ans déjà !



2008 verra le 10^e anniversaire de la création du H a b e r t . Imaginé par Michel Wall à l'issue d'une formation à l'école de

santé Publique de Rennes, le CAT (devenu ESAT (*) de Chartreuse a pu voir le jour au printemps 1998 grâce à l'appui de l'UDAFAM, devenue très vite porteuse du projet. Aujourd'hui, fort de 4 ateliers (élevage, fromagerie, restauration, débroussaillage) le Habert accueille 32 ouvriers et constitue avec les 20 encadrants du foyer d'hébergement et de l'ESAT, le 1^{er} employeur de la vallée des Entremonts.

Pour fêter cet anniversaire et s'ouvrir plus encore sur l'avenir, une journée festive sera organisée 31 mai 2008.

Deux dates possibles à réserver dès à présent (le 17 ou 24 mai 2008).

Des places aux Glycines !

La résidence sociale des Glycines connaît un roulement des locataires propre à son fonctionnement. Elle peut proposer des places régulièrement dans l'établissement. Les personnes accueillies doivent cependant dépendre des secteurs d'Aix, de l'Avant Pays Savoyard, ou des Bauges. Les candidatures devront être adressées à la Directrice de l'établissement.

UDAFAM Savoie

Création et gestion d'établissements

L'association UDAFAM Savoie (association loi 1901) existe dans sa forme actuelle depuis mars 1993. Son siège est domicilié 257 chemin des moulins à Chambéry.

Elle a pour objet de mettre en œuvre, sur le territoire de la Savoie, les moyens susceptibles de favoriser l'amélioration de l'état et des conditions de vie des personnes sujettes à des troubles psychiques, notamment par la création et la gestion de structures appropriées.

Etablissement foyer de vie "La Chaumière"

Route du Revard - 73100 Pugny Chatenod

Nombre de places : **25 résidents accueillis**

"Foyer de Vie Spécialisé"...

- Alternative à la structure familiale, le foyer est de taille humaine.
 - L'accompagnement mis en œuvre doit lutter contre l'effet mortifère de la maladie psychique en favorisant l'épanouissement, le bien-être et, si cela s'avère réalisable, un retour à la vie ordinaire. Cet accompagnement est personnalisé. Il implique le respect du malade que l'on doit aider à devenir ou redevenir un citoyen à part entière.
 - S'adressant à des personnes atteintes de troubles psychiques nécessitant un accompagnement spécifique lié à leur handicap.
- "La Chaumière" est un foyer de vie non médicalisé relevant des institutions sociales et médico-sociales inscrites dans le champ de compétence du Conseil Général.

Etablissement "Les Glycines"

11 rue du bain Henri IV - 73100 Aix-Les Bains

Nombre de places : **6 locataires**

La Résidence sociale "Les Glycines" et ses missions

Cette résidence a pour vocation d'accueillir des personnes autonomes mais fragilisées par la maladie psychique, dans des appartements individuels dont elles ont la responsabilité.

La finalité de ce séjour est de permettre à la personne d'élaborer et mettre en œuvre un projet de réinsertion dans la cité passant ou ne passant pas par le travail.

La présence régulière de deux personnes chargées d'animer, week-ends compris, la vie quotidienne dans la structure, vise à lutter contre l'isolement. Le personnel assure une présence quelques heures par jour pour éviter l'isolement et le désœuvrement.

- Cette résidence sociale non médicalisée relève des institutions sociales et médico-sociales inscrites dans le champ de compétence du Conseil Général.

Etablissement "Le Habert"

ESAT agricole en montagne et Foyer d'hébergement

La Plagne - 73670 Entremont-le-Vieux

Nombre de places : **32 ouvriers en ESAT et 27 résidents en foyer**

• Personnes accueillies

Hommes et femmes souffrant de troubles psychiques (avec ou sans déficience intellectuelle), ayant la reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé par la CDA.

• Foyer d'hébergement (27 places)

Les formules d'hébergement sont diversifiées se distinguant d'un foyer "institution". Elles sont réparties principalement sur la commune d'Entremont dans des appartements ou des maisons.

L'accompagnement des ouvriers de l'ESAT dans la vie hors travail ne se limite pas à la seule fonction d'hébergement. Il s'agit de les aider à "se construire" une vie hors travail aussi riche que possible, dans des conditions qui favorisent les contacts sociaux, une large autonomie dans la vie quotidienne et dans la gestion de leurs ressources.

Le foyer d'hébergement non médicalisé relève des institutions sociales et médico-sociales inscrites dans le champ de compétence du Conseil Général.

• ESAT (32 places)

L'activité professionnelle dans l'établissement appelé à l'origine "Centre d'Aide par le Travail ou CAT", est intégré dans le tissu local, avec des productions et des activités de services, favorisant la reconstruction d'une image sociale valorisée et l'Intégration sociale.

Quatre ateliers proposent :

- Une auberge (restauration)
- Une fromagerie (avec vente directe)
- La production de lait de vaches (élevage)
- Des prestations de services pour l'entretien d'espaces verts, "débroussaillage".

- L'ESAT (partie encadrement social) relève de la compétence de la DDASS.

en bref

La Semaine d'Information sur la Santé Mentale 2008

Elle se déroulera du 17 au 23 mars et aura pour thème : "maladie psychique et isolement".

Pour cette 19^e SISM, l'UNAFAM 73 a prévu trois actions :

- à Chambéry, projection d'un film précédé d'un mini forum d'associations et suivi d'un débat,
- à Aix-les-Bains, sensibilisation du personnel communal au handicap psychique
- envoi d'un courrier d'information sur l'UNAFAM à tous les médecins généralistes et psychiatres de la Savoie.

Formation sur les troubles psychiques

Une sensibilisation aux troubles psychiques a été faite aux élèves de l'école d'infirmières de Chambéry ainsi qu'à la MDPH.

Cette sensibilisation devrait intéresser tous les organismes publics (CCAS, CPAM, CAF, ...) qui côtoient les personnes souffrantes et/ou leur famille.

UNAFAM 73

Soutien des familles

L'association **UNAFAM** est une association reconnue d'utilité publique au service d'au moins 600 000 familles concernées par le handicap psychique.

La section 73 a son siège social à la maison des associations, 67 rue St François de Sales à Chambéry.

Elle met à la disposition des familles et amis de personnes en difficultés psychiques :

- des permanences,
- des groupes de parole,
- des rencontres avec des professionnels.

Elle défend les intérêts des personnes concernées et participe, auprès des pouvoirs publics et des professionnels de santé, aux instances chargées de définir une politique de santé mentale.

Elle accompagne la personne en souffrance psychique dans l'élaboration de son projet de vie.

Permanences téléphoniques

Au niveau national

Ecoute- Famille : **01 42 63 03 03** service assuré par des psychiatres et des assistantes sociales qui écoutent et informent du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Au niveau local

Tous les jours : **04 79 33 95 87**

Accueils (sauf juillet et août)

▶ **Maison des Associations** - 67 rue St François de Sales - salle B212
1^{er} et 3^e mardis du mois, de 18h à 19h30.

▶ **CHS de Bassens** - Cafétéria de la clinique du Nivolet,
2^e mardi du mois, de 15 à 17 heures.

AIX-LES-BAINS :

▶ **Maison des Associations** - 25 Bd des Anglais,
1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 15 à 18 heures.

ALBERTVILLE :

▶ Espace associatif - Rue des Fleurs,
3^e mardi du mois, de 15 à 18 heures.

ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

▶ Les Arcosses - Rue des Ecoles,
2^e mercredi du mois, de 14 à 17 heures.

>>> **Site internet : www.unafam.org**

Le cannabis, une drogue pas douce du tout

Ses dangers physiques et psychiques

Jean COSTENTIN est professeur de pharmacologie, Directeur de l'unité de neuro-psycho-pharmacologie du CNRS de Rouen, Directeur de l'unité de neurobiologie clinique du CHU de Rouen et Membre des Académies Nationales de Médecine et de Pharmacie. Il est intervenu devant une assemblée de près de 300 personnes.



La France est en tête des pays européens pour la consommation de cannabis : 1 million de Français sont des consommateurs réguliers (tous les 2 ou 3 jours) et parmi eux 500 de plus de 12 ans en consomment quotidiennement.

Finis le petit joint de 1968 qui faisait "planer". Les manipulations génétiques et les modes de culture ont multiplié par 10 la concentration en THC, **Tétra-Hydro-Cannabinol**, substance aux effets psychotropes du chanvre indien. Le THC se caractérise par une exceptionnelle lipophilie. Il va se dissoudre dans les graisses cérébrales, dans les membranes neuronales. Il lui faudra beaucoup de temps pour en repartir.

"Un joint c'est une semaine dans la tête ; des joints ça perdure des mois"

La voie respiratoire a la faveur des consommateurs :

- soit qu'ils fument la plante elle-même : c'est la marijuana, l'herbe.
- soit qu'ils recourent à la résine mélangée à divers ingrédients : c'est le haschich, le shit. Une limite est imposée à la vitesse de grillage d'un pétard : c'est le réchauffement de la cavité buccale opérée par les fumées inhalées.
- Le recours à la technique de la pipe à eau, le bang, permet d'échapper à cette limitation. Elle serait utilisée par un tiers des consommateurs. C'est 4 litres d'air refroidis par l'eau et chargés de THC qui envahissent les poumons en une seule aspiration. Un véritable tsunami entraînant des effets semblables au "flash" ou au "shoot" avec délire et hallucinations.

Cannabis, cognition et échec scolaire

- ▶ Le cannabis est surtout consommé à l'âge des activités éducatives. Lors d'usages chro-

niques, le cannabis engendre la **démotivation**. Il érode les ambitions, amenuise les projets, fait remettre à plus tard leur mise en œuvre. Il isole du monde réel, du pragmatisme, du raisonnable. Il donne le sentiment de comprendre le monde, de le dominer même, en soulignant toutes ses vanités, ce qui fait bientôt évacuer le désir de participer à l'épreuve.

▶ **L'ébriété cannabique** présente des analogies avec l'ivresse alcoolique. Elle défocalise l'attention. Le sujet est ailleurs et, en fait, souvent nulle part. Ce sont alors :

- les fausses interprétations
- les "rires bêtes"
- l'émergence d'idées baroques, inadaptées,
- une fuite de la complexité
- l'incapacité à expliciter et à comprendre les concepts
- l'impossibilité à démonter un syllogisme
- des perturbations des fonctions de calcul

▶ Le cannabis donne une vision plus cinématographique et même plus "trois dimensions" des situations. Cela accroît les sollicitations à diriger plus qu'à fixer son attention sur des éléments de faible importance, des brouillies.

▶ Il s'agit là des effets aigus du cannabis sur la cognition. Il existe d'autres effets qui se prolongent au-delà de la période de quelques heures de ces manifestations. Ce sont en particulier des perturbations de la mémoire à court terme, de la mémoire opérationnelle, de la mémoire de travail. Un joint "seulement" le samedi soir aura un certain retentissement sur les performances cognitives de toute la semaine suivante.

"joint du matin, poil dans la main, pétard du soir, trou de mémoire"

Il faut néanmoins bien noter qu'après un sevrage de 3 à 6 mois, les traces de THC sont élimi-

nées et le cerveau est à nouveau prêt à fonctionner normalement. D'où l'intérêt de motiver le jeune "addict" à se tenir à un sevrage complet

Cannabis, anxiété et dépression

Quand l'itinéraire d'un anxieux, adolescent croise le cannabis, le piège se referme. Il ressent en effet, à son usage, un apaisement, une détente, que très naturellement il apprécie. Il y retourne. L'usage se répète et devient bientôt abus. C'est alors la spirale, la course effrénée entre la dose et l'effet. Et l'anxiété de réapparaître, plus intense parfois qu'elle n'était avant la rencontre avec le cannabis.

Simultanément à l'accroissement de la consommation de cannabis chez nos jeunes, on assiste à une aussi inquiétante augmentation de leur suicidalité.

Des enquêtes en milieu scolaire et à l'occasion de la journée citoyenne ont révélé que l'humeur dépressive et les tentatives de suicide sont significativement associées à la consommation régulière de cannabis.

Cannabis et psychoses

C'est pendant l'enfance et l'adolescence que s'édifie le psychisme de l'adulte. L'enfant doit rompre avec le monde imaginaire qui marque cette période de la vie. A l'heure d'entrer dans le réel, la consommation d'un toxique comme le cannabis, aux effets onirogènes est spécialement malencontreuse car il accentue ce qui devrait disparaître.

Délirer, c'est sortir du sillon de la pensée normale. Il pourrait exister un apprentissage du délire chez celui qui n'a pas encore gravé les sillons profonds de la pensée normale. L'usage répétitif du cannabis, les délires et hallucinations à répétition, à ce stade très sensible de l'édification de

l'appareil psychique, est évidemment de nature à perturber durablement son fonctionnement.

Plusieurs études confirment cette analyse. Des néo-zélandais ont suivi sur 6 ans une cohorte d'un millier de jeunes qui avaient débuté leur consommation de cannabis entre 12 et 14 ans. Ils les ont comparés à d'autres qui, pour les uns avaient abusé plus tardivement de cette drogue et pour d'autres encore n'en avaient encore pas consommé. Le constat fut édifiant : 10% des premiers avaient sombré dans la schizophrénie ; 2 à 3 % de ceux du second groupe les avaient rejoints et, dans le groupe des non-consommateurs, cela concernait 1% (ce qui correspond à la moyenne de la schizophrénie dans la population générale). Les conclusions d'une enquête suédoise portant sur 50 000 conscrits suivis de 1969 à 1983 sont claires : qui avaient fumé plus de 50 joints avaient un risque 6 fois plus élevé de devenir schizophrènes.



Une société sans cannabis compterait 13% de schizophrènes en moins. En France, cela représente 78 000 personnes.

On a observé encore que la poursuite de la consommation lorsque la schizophrénie est déclarée a pour effet de créer une résistance au traitement ce qui se traduit par une augmentation de la durée moyenne des hospitalisations ainsi que du nombre des tentatives de suicide

Cannabis / Tabac / Alcool

► Le cannabis est porté sur les épaules du tabac comme vecteur de consommation (résine égrenée dans le tabac : joint) et comme correcteur des effets sédatifs.

Les associations de drogues ont souvent pour effet de corriger les désagréments causés par l'une grâce à certaines propriétés de l'autre. Le tabac palie les effets sédatifs du cannabis, mais les durées d'action du THC et de la nicotine étant très différentes, il faut plusieurs cigarettes pour compenser et tenir en éveil après un joint.

► L'alcool et le cannabis sont psycholeptiques et sédatifs. **Leurs effets se potentialisent**, comme le met en évidence l'épreuve du rota rod avec des rongeurs :

- une alcoolémie de 0,5g/l n'a pas d'incidence sur les performances de l'animal
- quelques dizaines de microgrammes de THC par kilogramme de poids corporel non plus
- les deux drogues associées à des doses infra actives de chacune d'elles entraînent la chute de l'animal.

Ce phénomène est particulièrement dommageable pour la conduite automobile.

C'est ce qui arrive aux jeunes qui "sortent" en boîte". Conscients du fait qu'ils devront reprendre leur voiture ou leur moto pour le retour, sagement il ne boivent qu'une ou deux canettes de bière et fument un pétard à trois. Cela ne fait pas grand-chose par personne mais, sur le chemin du retour, c'est le drame.

Voici les conclusions d'une étude française effectuée sur 11 000 conducteurs impliqués dans 7 500 accidents mortels :

a/ 9 % sont positifs au cannabis

b/ le cannabis double le risque d'être responsable d'un accident mortel alors que l'alcool le multiplie par 8,5 .Or si on ramène ces résultats aux tranches d'âge des consommateurs, on arrive au même résultat quant à la dangerosité . D'autre part on sait que les effets du cannabis perdurent au-delà du temps pendant lequel il est détectable dans le sang.

c/ le cocktail alcool+cannabis multiplie le risque par 14.

► Le cannabis incite à la consommation d'alcool.

Une expérience de laboratoire révèle que les rats soumis à des injections de THC se dirigent spontanément vers l'alcool alors que les autres préfèrent l'eau. Un certain nombre de fumeurs de cannabis renoncent à cette drogue vers 25-30 ans. C'est dans cette même période que s'envolent les chiffres de l'intempérance alcoolique. A cette période de leur vie, ces personnes sont souvent engagées dans un processus familial et une activité professionnelle. Elles ne peuvent plus gérer ces deux drogues simultanément. Faute de vouloir renoncer aux deux, elles choisissent l'alcool. parce que c'est une

drogue licite, disponible à prix modique, à toute heure du jour, voire de la nuit.

Rappelons que l'alcool tue chaque année dans notre pays au moins 25 personnes et qu'avant cela elle détruit psychologiquement, familialement et professionnellement ses victimes.

Cannabis et héroïne

L'héroïne est à juste titre présentée comme le point culminant de la toxicomanie. 150 000 français y recourent, à moins qu'ils ne bénéficient des drogues de substitution (Subutex ou méthadone). Tous sont passés par le cannabis. On a toutes les raisons de penser que le fait de stimuler intensément les récepteurs CB1 par le THC facilite le développement de la dépendance à l'héroïne. On comprend alors pourquoi celui qui a abusé du cannabis et qui s'approche de l'héroïne, en perçoit plus intensément les effets appétitifs. Cela l'incite à y revenir plus vite, plus souvent et à plus fortes doses.

S'il n'y avait qu'un message à faire passer auprès des jeunes, le voici :

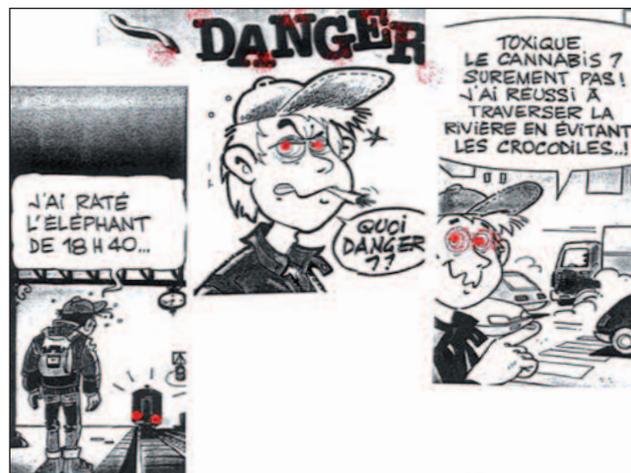
**Ne fumez pas de cannabis.
Si vous en fumez, arrêtez !
Si vous n'arrivez pas à arrêter,
n'approchez pas de l'héroïne !**

Dangers physiques

Cette partie développée dans son livre n'a été qu'évoquée par le Professeur lors du débat.

► Toxicité cardio-vasculaire

- hypotension en position debout
- hypertension en position couchée
- augmentation du risque d'infarctus
- augmentation du risque d'artérite



► Toxicité broncho-pulmonaire

- Des cancers buccaux, laryngés, sinusiens, bronchiques et pulmonaires apparaissent, notamment chez des sujets de moins de 40 ans, plus souvent chez des fumeurs de cannabis que chez des fumeurs de tabac
- l'irritation des voies respiratoires, rompt la ligne de défenses antibactériennes et anti fongicides et fait le lit de ces infections

► Toxicité sur les fonctions de reproduction

- perturbation de la spermatogenèse chez l'homme et du cycle ovulatoire chez la femme

L'usage intense et chronique diminue la libido. Au contraire certains ados prétendent que le cannabis stimule leur libido. Outre qu'on puisse s'étonner qu'à leur âge, ils aient besoin d'être stimulés, on y voit plutôt l'effet d'une désinhibition. Celle-ci, jointe à des carences éducatives, paraît à l'origine de ces "tourmentes" qui ont défrayé la chronique.

*

Baigner dans l'abondance n'est pas nager dans le bonheur. Cela désensibilise les capteurs dont la stimulation crée le plaisir.

"Point trop n'en faut".

On est passé des classes maternelles aux murs vides à la multiplication des images colorées. La vue, l'ouïe, le goût des enfants sont hyper sollicités. Or quand les stimuli communs ne procurent plus de plaisir, on va les chercher dans des registres supérieurs.

"**toujours plus, toujours plus fort**" et c'est le recours à la drogue.

Il faut rééduquer notre sensorialité, réapprendre à nous émouvoir d'une odeur, à nous délecter d'un mets, à redécouvrir le plaisir du toucher, à nous pâmer d'une musique, à nous enthousiasmer d'un paysage, d'une fleur, d'un tableau... Ces grands plaisirs à petite mise, à petits prix donnent un sens supplémentaire à notre existence, ils ne s'usent pas.

"S'il est crucial de nous préoccuper de l'état de la planète que nous laisserons à nos enfants, il ne l'est pas moins de nous soucier de l'état des enfants que nous laisserons à notre planète" conclut le Pr Costentin dans la préface de son livre "**Halte au cannabis**" un ouvrage accessible et fort utile.

M. T. Bouchet

DES LIVRES À LIRE...

**Frères et sœurs
Face aux troubles psychotiques**
Publication UNAFAM

**On dit qu'ils sont fous
et je vis avec eux**
Une révolution : la psychiatrie citoyenne
de Marie-Noëlle Besançon
Les éditions de l'atelier

Halte aux cannabis
du Pr Jean Costentin
Edition Odile Jacob

**Manuel de psychiatrie citoyenne
L'avenir d'une désillusion**
de Jean-Luc Roelandt et Patrice Desmons
Editions in press

INFO PRATIQUE

La MDPH de la Savoie - Maison Départementale des Personnes Handicapées - est un guichet unique pour l'accueil, l'information, l'orientation et l'accès aux droits. Elle propose un guide des aides et des services.

Si vous avez besoin d'information remplir les dossiers de la MDPH, des référents du handicap psychique peuvent vous aider. Leurs coordonnées sont dans votre dossier.

► Adresse MDPH :
110 rue Sainte-Rose - 73000 Chambéry
Tel. 04 79 75 39 60 - mdph@mdph73.fr

Numéro vert : 0800 0800 73
(appel gratuit)
www.mdph73.fr

PARTENAIRES ?

La lettre d'information
de l'UDAFAM Savoie et de l'UNAFAM 73 N°1

Responsables de la publication :
Françoise MAREC et Michel HUGUEL

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :
les bureaux de l'UDAFAM et de l'UNAFAM 73

Coordination : UDAFAM siège

Réalisation : Tribu - Francin

Impression : ESAT

Photos : Ingram / X.

UDAFAM

Savoie

257 chemin des Moulins
73000 CHAMBERY
Tel : 04 79 65 96 11
e-mail : udafam.savoie@wanadoo.fr
Affiliée à l'UNAFAM - 12 villa Compoint - 75017 PARIS
Reconnue d'utilité publique

unafam 73

Maison des associations
67 rue St François de Sales
73000 CHAMBERY
Tel : 04 79 33 95 87
e-mail : 73@unafam.org
Délégation UNAFAM
Union nationale de familles ou amis de
personnes malades et handicapées psychique